



ELECTRICITE DE GUINEE

DIRECTION DES ETUDES, PLANIFICATION ET EQUIPEMENTS

Projet d'Amélioration de l'Accès à L'Electricité en Guinée (PAAEG)



REPUBLIQUE DE GUINEE

MINISTERE DE L'ENERGIE

Electricité De Guinée (EDG)

Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Guinée (PAAEG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS (SERVICES DE CONSULTANT INDIVIDUEL)

Secteur : **Energie**

Référence de l'accord de financement : **5900150003401**

N° d'Identification du Projet : **P-GN-FA0-018**

Date : **20 juillet 2026**

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement du Groupe de la Banque Africain de Développement (BAD) afin de couvrir une partie du coût du **Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Guinée (PAAEG)** et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce fonds pour financer le contrat pour : **le recrutement d'un consultant pour la mise en place d'un système d'archivage au sein de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), de l'Organe de Passation des Marchés publics et Partenariats Public Privé (OPMP-PPP) ;et la formation du personnel.**
2. Le consultant a pour mission de :
 - Mettre en place les mesures, dispositions et outils appropriés en vue de conserver et de garder les documents et données du projet et de l'Organe de Passation des Marchés publics et Partenariats Public Privé (OPMP-PPP) en bon état, d'une part, de les retrouver ou les restituer à tout moment, d'autre part.
 - Mettre en place au sein du PAAEG et de l'OPMP-PPP une procédure et une méthode efficace de gestion des archivages et données.
 - Développer pour le PAAEG et l'OPMP-PPP une politique d'archivage moderne dynamique, efficace et pérenne.
 - Former les utilisateurs sur les outils et procédures mis en place

La durée contractuelle sera de huit (8) mois soit cinq (5) mois à l'UGP du PAAEG et trois (3) mois à l'OPMP-PPP, pour un démarrage prévisionnel en septembre 2026.

ELECTRICITE DE GUINEE - EDG SA

Société Anonyme Publique avec Conseil d'Administration

RCCM N° GCKRY/0715A/2003 – NIF : 693770885 - Capital Social : 261 119 478 000 GNF

Siège Social Immeuble EDG – Cité Chemin de Fer – BP: 1463 – CONAKRY République de Guinée

Tél : 626 11 11 11/ 666 72 72 72 – Email : infos@edg.com.gn – Site Web : www.edg.com.gn



Projet d'Amélioration de l'Accès à L'Electricité en Guinée (PAAEG)



3. Le Ministère de l'Energie représenté par l'Electricité de Guinée (EDG) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (CV détaillé, copies de diplômes et attestations, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables accompagnées des preuves de réalisation notamment des attestations de services faits délivrées par le Client, certificats de travail des employeurs etc.).

La Cellule d'Exécution du Projet se réserve le droit de procéder aux vérifications nécessaires des informations communiquées par les candidats avant toute signature de contrat.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>

5. Le consultant devra répondre aux critères suivants :

Il/elle devra notamment disposer de :

- une formation BAC + 4 au moins dans le domaine de l'ingénierie, de la documentation, de l'archivage ou similaire.
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience en matière de numérisation et d'archivage des documents.
- Avoir au moins cinq (5) ans dans la mise en place d'un système de numérisation et de documentation etc.) ;
- Avoir au moins deux (2) références avérées dans le domaine de la mission ;
- une bonne connaissance du secteur de l'Energie en Guinée. La connaissance des activités des projets financés par les bailleurs de fonds ;
- avoir une bonne capacité rédactionnelle et savoir parler et écrire parfaitement le français ;
- avoir une bonne connaissance des logiciels standards (Word, Excel, Powerpoint) et des technologies de communication.

Les consultant(e)s seront évalués sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

Critères de notation	Note sur 100
1. Qualifications générales (diplômes et expériences générales)	30 points
1.1. Diplôme • Bac+4 au moins dans le domaine de l'ingénierie, de la documentation, de l'archivage ou similaire : qualifié • Diplôme dans d'autres filières ou niveau non conforme le candidat sera disqualifié	Qualifié/ Disqualifié
1.2. Expériences générales	



ELECTRICITE DE GUINEE

DIRECTION DES ETUDES, PLANIFICATION ET EQUIPEMENTS

Projet d'Amélioration de l'Accès à L'Electricité en Guinée (PAAEG)



Cinq (5) ans d'expérience générales en matière de numérisation et d'archivage des documents, (30 points si oui ; 0 point si inférieur à 5 ans)	30
2. Expériences spécifiques relatives aux prestations à effectuer	60 points
2.1. Deux (02) références pertinentes dans la mise en place d'un système de numérisation et de documentation etc.) (20 points par référence).	40
2.2. Deux (02) références pertinentes en tant qu'archiviste/ Numérisation dans le secteur de l'Energie et des activités des projets financés par les bailleurs de fonds (10 points par référence).	20
3. Connaissances informatiques	10 points
3.1. Avoir une bonne connaissance des logiciels standards (Word, Excel, Powerpoint) et des technologies de numérisation.	05
3.2. Bonne maîtrise du Français	05
Total	100

La note minimale requise pour être éligible est de 70 points sur 100.

La procédure de sélection sera la méthode de Sélection Consultant Individuel. Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés 1er ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé d'années d'expérience évalué pour le sous-critère 2.2 sera sélectionné. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure sur la liste restreinte.

6. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires notamment les Termes de Références (TDR) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8H à 17H du lundi au jeudi et de 8H à 13H les vendredis.

7. Les expressions d'intérêt seront soumises uniquement en langue française et doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou transmises par messagerie au plus tard le **04 août 2026 à 10 H 30 mn (Heure locale)** et porter expressément la mention « *Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Guinée (PAAEG) / Avis d'Appel à Candidature pour le recrutement d'un consultant pour la mise en place d'un système d'archivage de l'UGP, de l'OPMP-PPP et la formation* ».

8. L'adresse visée plus haut est :

Unité de Gestion du Projet

À l'attention de Monsieur Bangaly KONATE, Coordonnateur

Quartier Almamy, Rue KA 050 Route du Port

Immeuble KATEX 3^e étage, près du siège de Cellcom-Guinée

Electricité de Guinée (EDG)

BP 1463 Conakry, République de Guinée

Tél : +224 622089610

E-mail : procurement@paaeg.com

Le Coordonnateur du projet

ELECTRICITE DE GUINEE - EDG SA

Société Anonyme Publique avec Conseil d'Administration

RCCM N° GCKRY/0715A/2003 – NIF : 693770885 – Capital Social : 261 119 478 000 GNF

Siège Social Immeuble EDG – Cité Chemin de Fer – BP: 1463 – CONAKRY République de Guinée

Tél : 626 11 11 11/ 666 72 72 72 – Email : infos@edg.com.gn – Site Web : www.edg.com.gn